

Sécurité des spectacles en vue de l'obtention de la Licence 1 d'Entrepreneur de Spectacle

- PUBLIC

Toute personne sollicitant l'obtention de la Licence 1 (directeurs de structures, directeurs techniques, régisseurs de spectacles, responsables d'exploitation...)

- PRE REQUIS

Etre demandeur de la Licence 1 ou avoir une expérience professionnelle de la réalisation technique de spectacles

- OBJECTIFS

Etre au fait des informations légales et réglementaires et des responsabilités en découlant

Savoir appliquer la réglementation des Etablissements Recevant du Public

Savoir prévenir et gérer les risques, les incidents et accidents inhérents à leurs activités

Obtenir ou renouveler la Licence 1

- CONTENU PEDAGOGIQUE

1/ Les risque du spectacle

- Catalogues des risques dans le secteur du spectacle
- Les sources de la réglementation et la hiérarchie des règles de droit

2/ Les responsabilités

- Principe de responsabilité
- Responsabilité civile
- Responsabilité pénale
- Réparation des dommages, responsabilité civiles et assurances
- Jurisprudence

3/ Notions de base

- Gestion des risques
- Incendie
- Comportement humain
- Handicap et accessibilité

4/ La réglementation incendie

4.1. Introduction

- Code de la construction et de l'habitation
- Les différents intervenants : rôles et compétences
- Architecture du règlement incendie
- Dispositions générales applicables à tous les établissements

4.2. Dispositions générales

- Généralités
- Conception
- Dégagements
- Matériaux
- Installations
- Moyens de secours

4.3. Dispositions particulières

- L, salles à usage d'audition, de conférence, de réunion, de spectacles ou à usages multiples
- PA, plein air
- CTS, chapiteaux, tentes et structures gonflables

5/ Effets spéciaux

- Conditions d'emploi d'effets spéciaux dans les ERP

6/ Niveaux sonores

- Limitation du niveau sonore dans les établissement ou locaux recevant du public

7/ Structures

- Tribunes démontables
- Autres structures (scènes, tours, poutres spatiales....)

8/ Management de la sécurité

- Evaluation du risque d'un spectacle
- Service d'ordre
- Premiers secours
- Moyens de communication
- Organigramme
- Procédures en cas d'accident
- Consignes de sécurité
- Organisation du retour d'expérience
- Dossier de sécurité

- METHODES

Exposés, démonstrations pratiques, études de cas et exercices d'application

- VALIDATION

Attestation agréée

- DUREE

35 heures

- DATES

- A définir – septembre / octobre 2020

- NOMBRE DE PARTICIPANTS

5 à 12 stagiaires

- LIEU

REMCA Formations – 84 rue du Docteur Lemoine – 51100 REIMS

- CONTACT

formation@cartonnerie.fr – 03.26.36.72.40